

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
Mairie de PRANLES

Tel: 04-75-64-41-21

Fax: 04-75-64-38-32

[mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr)

[www.pranles.fr](http://www.pranles.fr)

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08h30 à 12h30

Mercredi : de 08h30 à 12h30 et de 13 h30 à 17h30



Pranles

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE  
2016**

Sur convocation du maire, le conseil municipal s'est réuni le 09 décembre 2016 à 20h00.

**Présents** : M Denis CLAIR – MME LORIVAL Françoise – M Jean-Paul PAULMIER – MMES Nathalie DHORMES – Adeline CROZIER - Brigitte CAGNOL – Murielle BERTHELOT – M Jean-Claude VIDAL.

**Absents excusés** : M Fabrice MARTEL, procuration donnée à MME Murielle BERTHELOT – Fabrice THIERS, procuration donnée à M Denis CLAIR - Christophe MONTEUX, procuration donnée à Mme Nathalie DHORMES.

**Secrétaire** : M Jean-Claude VIDAL

**ORDRE DU JOUR**

- **Approbation du compte-rendu du 04 novembre 2016**
- **Travaux d'alimentation en eau potable – budget eau :**
  - Point sur les subventions attribuées – Renouveau conduites AEP Pont de Boyon et le Narsas et commencement des travaux
  - Information sur fuites réseau de la Pranlette
  - Document d'arpentage de la Pranlette - acquisition
- **Travaux d'investissement – budget principal**
  - Travaux de voirie 2016 : demande de subvention auprès de Région Auvergne-Rhône-Alpes
  - numérotation – adressage des habitations par l'entreprise Rochetaillée
  - Point des travaux sur le logement communal de l'ancienne école
  - Remplacement éclairage public – quartier Eyrebonne (devis et demande de subvention SDE07)
- **Intercommunalité - CAPCA**
  - Approbation du rapport de la CLECT
  - Convention avec le service ADS (application du Droit des sols – instructions des autorisations d'urbanisme)
- **Département de l'Ardèche**
  - Point sur les tarifs déneigement 2017
  - Avenant à la convention Assistance Technique (ingénierie)
  - Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits de mutation 2016
- **Rapport sur cession du domaine public au Vabre-vieux**

- **Point sur les dossiers de demande de subventions 2016**
  - Associations communales
  - AFM – Téléthon
  - DM N°4
- **Questions diverses**
  - Commission départementale des taxis
  - Rentrée 2017 – école publique
  - Demande de reconnaissance catastrophe naturelle
  - Campagne de mesures en téléphonie mobile

\*\*\*\*\*

## **I – APPROBATION DU COMPTE- RENDU DE LA SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2016**

Deux modifications : paragraphe NATURA 2000, remplacer « communes » par « collectivités ». Paragraphe Vœux du maire, remplacer 17h par 19h.

## **II – TRAVEAUX AEP – BUDGET EAU**

Pour le renouvellement des conduites AEP à Pont de Boyon et au Narsas, nous avons obtenu 30% de l'Agence de l'Eau et 30% de la DETR. Les travaux commenceront le lundi 12 décembre au Narsas.

**La fuite sur le réseau de la Pranlette, au niveau de la Charrière,** a été réparée gracieusement par MBTP. Elle est survenue au niveau d'un manchon soudé par électrofusion sur une partie du réseau construite il y a trois ans par cette même entreprise.

**Le document d'arpentage concernant** le périmètre de protection immédiat de la source de la Pranlette a été signé. L'acquisition pourra donc être réalisée.

## **III – TRAVAUX D'INVESTISSEMENT – BUDGET GENERAL**

**Travaux de voirie 2016** : suite à une sollicitation de la Région, un dossier de demande de subventions, dans lequel seront intégrés les travaux de goudronnage réalisés et la réfection des murs de soutènement du Perrier et de Lavayas, lui sera adressé.

**Numérotation des habitations et dénomination des voies communales** : une rencontre en mairie avec le représentant de l'entreprise « Rochetaillée Email » a permis de finaliser la commande : nombre de plaques, poteaux, polices d'écriture et couleurs. Les plaques de dénominations des voies porteront le logo de la commune. Le matériel nous sera envoyé au plus tard fin février.

**Travaux logement communal** : l'appartement a été totalement repeint, la salle de bains entièrement refaite. Il est prêt à être loué. Le conseil propose de porter le loyer à 450 €.

**Remplacement d'un point lumineux à Eyrebonne** : suite à la chute d'un poteau support de l'éclairage public, le point lumineux d'Eyrebonne a été remplacé. Coût : 1491€. S'agissant de travaux d'entretien, le coût devrait être pris en charge par le SDE.

## **IV – INTERCOMMUNALITE – CAPCA**

**Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)** : dans le cadre des transferts de compétence, la CAPCA portera une grande part des charges de centralité (charges supportées par une commune où est implanté une structure bénéficiant à d'autres communes ou collectivités) du Théâtre de Privas, dont la commune de Privas supportait seule les charges de fonctionnement. Compte tenu de l'évaluation de la fréquentation des privadois au Théâtre, la répartition a été estimée à 60% pour la CAPCA et 40% pour la ville de Privas.

**Convention ADS (Application du Droit des Sols) – Instruction des autorisations d'urbanisme** : au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les dossiers de demandes de permis de construire ne

seront plus instruits par la DDT. Le service est transféré à la CAPCA. De gratuit le service devient payant. Pour 2017, le coût pour la commune est estimé à 2630€. Le conseil déplore cette nouvelle perte de mission de service public, mais n'a d'autres choix. La convention est approuvée par 6 voix pour et 5 abstentions.

## **V – DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

**Tarifs de déneigement** : pour 2017, le tarif de déneigement des voies départementales assuré par la commune est fixé à 9,86€ du kilomètre.

**Avenant à la convention Assistance Technique** : le conseil décide, pour cette année, de ne pas renouveler la convention.

La commune a touché 12 869€ **au titre du Fonds départemental de péréquations des taxes additionnelles aux droits de mutation.**

## **VI – RAPPORT SUR UNE DEMANDE DE CESSION DU DOMINE PUBLIC AU VABRE VIEUX**

A la suite d'une demande de cession du domaine public, le dernier conseil avait mandaté une délégation de trois conseillers (Adeline Crozier, Jean-Paul Paulmier et JC Vidal ). Elle s'est rendue sur place le 7 novembre. Son rapport (annexé au présent compte rendu) conclue au rejet de la demande. Proposition votée à l'unanimité.

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

**Dossiers demandes de subvention des associations** : PPAM, l'ACCA et les Aînés Ruraux n'ont pas déposé de dossier. Pour les Aînés Ruraux, la présidente Josette GILLES précise dans un courrier qu'eut égard aux aides et aux avantages consentis par la municipalité, son CA avait décidé de ne pas la solliciter cette année.

**TELETHON** : les comptes ne sont pas définitifs mais il est certain que le montant du chèque envoyé à l'AFM sera supérieur à celui de 2016.

**Commission départementale des taxis** : les deux places disponibles sont attribuées aux Taxis Fred, du Pouzin

**Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle** : suite aux épisodes cévenols, le passage submersible de Marnarès a été emporté par les eaux. Les propriétaires de la maison sollicitent un classement en catastrophe naturelle.

**Mesures téléphonie mobile** : une campagne de mesures est programmée le 4 janvier 2017 dans le but d'améliorer la desserte.

**Marronnier et cloche de l'église** : la prise au vent constatée lors des épisodes cévenol laissent craindre une chute de branches ou un déracinement. Début janvier un élagueur viendra l'examiner. Pour la cloche, un premier examen sera effectué par deux conseillers municipaux.

**Courrier à Mme Bransolles** : un pin planté dans sa concession du cimetière présente des dangers de chute sur les tombes mitoyennes et le Columbarium. Plusieurs demandes d'abattage étant restées sans réponse, une mise en demeure lui sera adressée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.  
Prochain conseil le jeudi 19 janvier 2017 à 20h00.